

Département
Lot et Garonne

COMMUNE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de
membres du
conseil : 26
En exercice : 26
Qui ont pris part à
la réunion : 22

SÉANCE DU MARDI 24 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à dix-huit heures,
Le conseil municipal de la commune d'Aiguillon s'est réuni en
séance, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous
la présidence de monsieur Christian GIRARDI, Maire.

Date de
convocation :
11/02/2026

Étaient présents : 22

MM. Christian GIRARDI, Catherine LARRIEU, Eric LEMOINE, Lise
ROSSET, Alain LAFON, Christophe MELON, Michèle BEUTON, Henri
NEBLE, Joël JACOB, Bernadette CADPDEVILLE, Joël BIN, Didier
CAMPAN, Daniel GRISEY, Luz MELON, Thierry BORDIN, Rémy
SERGENT, Brigitte LEVEUR, Véronique CARTAUD, Jean-Claude
PEREUIL, Laurence DUCOS, Martine TOULMONDE, Sylvio GUINGAN

Objet de la
délibération

Étaient absents : 4

MM. Valérie BIDET, Céline BRESSANINI, Paula DA CUNHA RIBEIRO
BAPTISTA, Guillaume GIRARDI.

FINANCES

-
Vote du Budget
Principal de la
Commune
Année 2026

Pouvoirs de vote : 4

Mme Valérie BIDET à M. Henri NEBLE
MME Céline BRESSANINI à Mme Catherine LARRIEU
Mme Paula DA CUNHA RIBEIRO BAPTISTA à M. Christophe MELON
M. Guillaume GIRARDI à M. Christian GIRARDI

Secrétaire de séance : Mme Michèle BEUTON

Assistaient à la séance :

Madame Martine BEVILACQUA, Directrice Générale des Services
Madame Isabelle CALAFAT, Assistante de direction
Madame Nathalie SCHIRO, Gestionnaire comptable
Madame Claire DUMON, Responsable du service Enfance -
Petite Enfance - Jeunesse
Madame Juliette GASNIER, Cheffe de projet revitalisation
Madame Clarisse VEROT, Cheffe de projet revitalisation

ΦΦΦΦΦΦΦΦ

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les
propositions nouvelles du budget principal 2026 de la
commune, comme suit :

AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_04-BF
Reçu le 04/03/2026

INVESTISSEMENT	
Dépenses	6 181 306.00€
Recettes	7 515 357.00 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	8 156 361.00 €
Recettes	8 156 361.00 €

Pour rappel, total budget :

INVESTISSEMENT		
Dépenses	7 515 357.00€	(dont 1 243 277.00 € de RAR)
Recettes	7 515 357.00 €	(dont 1 268 800.00€ de RAR)
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	8 156 361.00€	(dont 0.00 € de RAR)
Recettes	8 156 361.00 €	(dont 0.00€ de RAR)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le Budget Principal 2026 de la commune.

*Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,*

*20 pour : Christian GIRARDI (et par procuration Guillaume GIRARDI), Catherine LARRIEU (et par procuration Céline BRESSANINI), Eric LEMOINE, Lise ROSSET, Alain LAFON, Christophe MELON (et par procuration Paula DA CUNHA), Michèle BEUTON, Henri NEBLE (et par procuration Valérie BIDE), Joël JACOB, Bernadette CADPDEVILLE, Joël BIN, Didier CAMPAN, Daniel GRISEY, Luz MELON, Thierry BORDIN, Rémy SERGENT
6 contre : Brigitte LEVEUR, Véronique CARTAUD, Jean-Claude PEREUIL, Laurence DUCOS, Martine TOULMONDE, Sylvio GUINGAN*

- APPROUVE les propositions nouvelles du Budget Principal 2026 de la commune

AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_04-BF
Reçu le 04/03/2026

Le Maire,
Christian GIRARDI



La secrétaire de séance
Michèle BEUTON



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compte de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr